

" RÉCIT OBLIQUE D'UNE DISGRÂCE POLITIQUE.

L'AFFAIRE POMPONNE

DANS LES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ "

Laure DEPRETTO

Université de Paris 8

1679. Novembre. Louis XIV renvoie son secrétaire d'État aux Affaires étrangères en poste depuis 1671, Simon Arnauld de Pomponne, neveu du Grand Arnauld et ancien ambassadeur.

Dans sa correspondance, Mme de Sévigné, amie de longue date du disgracié¹ s'empresse d'annoncer la nouvelle à sa fille, puis de la commenter avec elle. De même, les contemporains – puis les mémorialistes et historiens qui leur ont succédé – n'ont pas manqué de s'interroger sur les raisons d'une décision qui fit figure de coup de tonnerre. Sans s'y attarder toutefois, il convient de mentionner les principaux récits disponibles pour garder à l'esprit que Mme de Sévigné n'est ni la seule à raconter cet événement ni la seule à s'interroger sur la causalité, sur ce qu'elle appelle " le dessous des cartes ". Pour dire aussi que selon les positions de chacun des scripteurs, on s'en doute, les raisons avancées ne seront pas les mêmes.

Dans ses notes rédigées au moment de l'événement, plus tard rassemblées sous le titre *Réflexions sur le métier de roi* par les éditeurs et historiens, Louis XIV dénonce l'incompétence de Pomponne qui s'est montré indigne de sa charge². L'argument est repris par l'épistolière, on le verra, sous la forme du " on dit ", de la rumeur.

La *Gazette* du 25 novembre 1679, périodique fondé par Renaudot en 1631, ne raconte pas, n'explique pas mais annonce la démission de

¹ C'est à lui qu'est adressée la série de lettres relatant le procès Fouquet, ami des deux correspondants. Pomponne fut lui-même enveloppé dans la disgrâce du Surintendant. Voir Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, 3 vols. (Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1972-1978) 1 : 55-82.

² " Fragment ", *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, éd. C. Dreyss, 2 vols. (Paris : Didier et Cie, 1860) 2 : 521.

Pomponne et son remplacement par Colbert de Croissy, le frère de Colbert.

Gourville, l'intendant de Condé, consacre un passage de ses *Mémoires* à cette Affaire dans laquelle il voit un malheureux concours de circonstances, dû à une erreur de jugement de Pomponne, seul responsable. Le mémorialiste raconte comment, à l'époque, il a tenté de détromper Pomponne qui voyait dans sa disgrâce la main de Louvois. Le mémorialiste s'efforce de dédouaner tout le monde sauf le principal intéressé et, ce pourtant, sans l'accabler³.

Pour Saint-Simon, dans ses *Mémoires* et dans ses *Additions au journal de Dangeau*, il ne fait aucun doute que cette disgrâce est le résultat d'une cabale montée par les clans Colbert et Louvois qui ont utilisé les liens jansénistes de Pomponne pour le desservir auprès du roi⁴.

*

Chez Mme de Sévigné, cette affaire commence dans la lettre à Mme de Grignan du 22 novembre, se poursuit dans celle du 29 novembre. Dans cet intervalle et après, Mme de Sévigné expose les différentes raisons alléguées – lettres du 24 novembre, du 6, du 8 et du 13 décembre. La dernière de la série, celle du 13 décembre, revient au premier récit. Il n'y a pas, dans cette série, plusieurs récits à proprement parler. À la première lettre sur le déroulement de l'événement succèdent des réflexions et des comptes rendus des interprétations proposées pour cette disgrâce. Pour la question de l'oblique, l'intérêt de ces versions successives réside dans la différence essentielle entre le premier récit, relativement objectif, et les reconfigurations suivantes, qui utilisent massivement citations, allusions, proverbes. Cette pratique intertextuelle permet-elle de dire autre chose que le récit initial ?

Disgrâce, première version

Ma bonne, je m'en vais bien vous surprendre et vous fâcher : M. de Pomponne est disgracié. Il eut ordre samedi au soir comme il revenait de Pomponne, de se défaire de sa charge, qu'il en aurait sept cent

³ *Mémoires de Monsieur de Gourville*, intr. Arlette Lebigre (Paris : Mercure de France, " Le temps retrouvé ", 2004) chap. 21, 278-79.

⁴ Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Yves Coirault, 8 vols. (Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1983) " Famille, fortune et mort de M. de Pomponne [1699] ", 1 : 653-55.

mille francs, qu'on lui continuerait sa pension de vingt mille francs qu'il avait comme ministre, et que le Roi avait réglé toutes ces choses pour lui marquer qu'il était content de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il était au désespoir d'être obligé etc. M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au Roi et savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre ; on lui dit qu'il ne pouvait point parler au Roi. Il lui écrivit, lui marqua son extrême douleur, et l'ignorance où il était de ce qui pouvait lui avoir attiré sa disgrâce. Il lui parla de sa nombreuse famille ; il le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avait. Aussitôt il fit remettre ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit (2 : 739).

Voilà le récit initial. Puis, une analepse vient raconter la soirée du vendredi passée à Pomponne par la marquise et par d'autres proches de la famille : " On causa tout le soir. On joua aux échecs. Ah ! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain ! Il y alla dès le lendemain matin ". C'est dans la soirée du même samedi que Colbert lui fait l'annonce que Mme de Sévigné a racontée précédemment. Puis Mme de Sévigné reprend l'ordre chronologique et raconte l'annonce de la nouvelle faite par un valet au reste de la famille Pomponne, le dimanche matin. La famille rejoint alors le disgracié, resté à Paris. Au récit proprement dit s'agrègent des réflexions faites au moment de la rédaction. Jusqu'à maintenant, l'événement était présenté sans explication ; la première explication, la raison officielle est donnée après l'évocation élégiaque de la nouvelle situation de l'ex-ministre. Elle est immédiatement suivie d'autres explications qui remettent en cause la version officielle :

On dit que tant de voyages et quelquefois des courriers qui attendaient, et même celui de Bavière, qui était arrivé le vendredi, et que le Roi attendait impatiemment, ont un peu contribué à ce malheur. Vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence quand vous saurez que c'est M. le président Colbert [Colbert de Croissy] qui a la charge. Il est en Bavière ; monsieur son frère [le Colbert que nous connaissons] la fait en attendant et lui a écrit en se réjouissant [...] (2 : 741).

Ce premier récit mime le mouvement de panique et de surprise, en inversant l'ordre chronologique, pour livrer l'effet avant la cause. Le pathétique de la scène est rendu, notamment, par le resserrement du temps, par les accélérations (abondance des marqueurs temporels), par la parataxe. Il est renforcé par le discours de commentaire, éloge

hyperbolique du disgracié et bilan dramatisé de la situation. La fin du récit met en place le dispositif explicatif qui sera maintenu dans les lettres suivantes : explication officielle suivie de l'explication officielle sous forme ironique (les conduites de la Providence ne sont jamais que des manœuvres de Colbert pour remplacer Pomponne par un membre de son clan). Un passage de la lettre suivante, celle du 24 novembre reprend la même structure, mais la forme est déjà plus allusive, sous l'aspect d'une question qui a toutes les apparences de la question rhétorique lourde de sous-entendus : " On dit qu'il faisait un peu négligemment sa charge, que les courriers attendaient. Il se justifie très bien, mais mon Dieu ! ne voyez-vous pas bien son tort ? " (2 : 744). Cette adresse complice à la destinataire fait signe vers la seconde interprétation : le tort de Pomponne est d'avoir un ennemi puissant, Colbert.

Disgrâce, deuxième version

Une fois que la destinataire est suffisamment mise au fait, grâce à un premier récit détaillé, l'épistolière peut amorcer son travail de reconfiguration de l'événement en fonction de l'interprétation admise par les deux correspondantes : Pomponne est victime d'une machination. La lettre du 29 novembre est codée selon deux modalités : par la densité référentielle (qui rend la lettre à peine lisible et nécessite tout un travail préalable de recontextualisation et de reconstitution de l'événement) et par les citations. Les deux stratégies discursives de l'épistolière, la saturation et la citation, fonctionnent ensemble pour créer un discours à haute teneur politique :

Enfin, il ne sera plus que le plus honnête homme du monde. Vous souvenez-vous de Voiture en parlant de Monsieur le Prince :

Il n'avait pas un si haut rang :

Il n'était que prince du sang.

Voilà justement l'affaire. Mais il y a des contre-coups plaisants dans cette disgrâce. Je disais que cela me faisait souvenir de Soyecourt : *Est-ce que je parle à toi ?* Mlle de Méri se réveilla de son épuisement pour dire une chose bien plaisante : 'C'est la chanson de la Bourdeaux qui tombe sur la Romère'. *Le monde, chère Agnès, est en vérité une étrange chose.* Lisez la fable des Animaux :

Sa peccadille fut trouvée un cas pendable,

et le reste. Vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point. Enfin, il en faut revenir à la Providence dont M. de Pomponne est adorateur et disciple. Et le moyen de vivre sans cette divine doctrine ?

il faudrait se pendre vingt fois le jour. Et encore, avec tout cela, on a bien de la peine à s'en empêcher (2 : 747-48).

La nouvelle version donnée se présente comme une double parenthèse : elle est signalée comme un intermède plaisant, après un éloge solennel et avant une remarque sur la Providence ; elle est présentée comme un discours rapporté, comme la retranscription d'une conversation. Ce mode de discours affiche plusieurs avantages : d'abord, donner au destinataire l'impression qu'il appartient au cercle de la conversation, le récit inclut l'absent ; ensuite, cela permet de partager le tort de remarques éventuellement trop légères au regard de la gravité de la situation. Comme si l'épistolière refusait d'assumer seule le fait de faire des bons mots sur une disgrâce.

De l'ingratitude des Grands

La première référence est une citation littérale et explicite d'un fragment d'une épître de Voiture (1597-1648), la " Réponse à l'épître écrite à la Marquise de Montausier sur son nouvel accouchement ", qui traite, sous forme digressive – ce qui vient à point –, de la précarité de la faveur et du pouvoir qui rend les hommes ingrats. Dans l'épître, le poète se plaint de la défaveur dans laquelle il est tombé auprès de son ancien ami, son " compère le brochet⁵ ", le duc d'Enghien, depuis qu'il est devenu Monsieur le Prince. La méditation amère sur l'arbitraire du pouvoir s'intègre dans la lettre de Voiture comme une digression, qui reprend la transposition animale chère aux jeux galants de l'hôtel de Rambouillet :

Le mot est bien vray, messeigneurs,
Que les honneurs changent les mœurs
(comme on dit en cette province)
du temps que monseigneur le prince
ne tenoit pas un si haut rang
qu'il n'estoit que prince du sang
que vainqueur de trois cens murailles ;
et que gagueur de trois batailles ;
Voiture estoit aymé de luy
Comme d'autres sont aujourd'huy

⁵ En novembre 1645, pour féliciter celui qui deviendra le Grand Condé de la victoire de Rocroi et du passage du Rhin, Voiture lui avait adressé une lettre précieuse et badine, dans laquelle les réalités humaines étaient transposées dans le monde animal, plus précisément, l'univers des poissons. Voiture était alors la carpe, le duc d'Enghien le brochet.

Mais du jour qu'il fut fait grand-maistre
 Il fit sa faveur disparestre
 Et laissa dans un grand dechet
 Feu son compere le brochet.
 Le brochet jadis son compere
 Et qui quelquefois luy sceut plaire
 Tous les etangs de ce païs
 Les fleuves en sont ébaïs
 La tanche par tout en caquette
 La carpe n'en est pas muëtte
 Et de mille estranges façons
 Cela fait parler les poissons
 Il n'est goujon qui ne murmure,
 Considérant cette aventure
 Les princes sont d'estranges gens :
 Heureux qui ne les connoist guere
 Plus heureux qui n'en a que faire⁶.

Dans la lettre de Mme de Sévigné, les citations sont aussi introduites comme des digressions divertissantes alors qu'elles proposent en " interligne "⁷ des interprétations de cette disgrâce. L'insertion, dans la lettre, de deux vers de l'épître de Voiture pose des problèmes d'identification. À qui renvoie le pronom " Il " ? De l'attribution de ce pronom dépend le sens de la citation. Le prince du sang dans la tradition est celui qui, sans régner lui-même, appartient à la famille souveraine. Or, l'épître de Voiture désignait sous ce " Il ", Condé, dont Voiture était le protégé. L'avantage de cette citation sortie de son contexte est que le pronom n'accuse personne directement dans la situation présente. À première vue, il s'agit de Pomponne revenu à la vie civile, qui vient de perdre le " haut rang " de secrétaire d'État. Mais, dans le contexte de l'épître, c'est bien Condé l'ingrat et cette citation pourrait aussi bien désigner Colbert dont la faveur sans cesse accrue a pour corollaire l'ingratitude. Ou est-il question du roi, qui a oublié les services que Pomponne lui avait rendus ? Du pouvoir en général qui congédie ses meilleurs appuis ? Le plus frappant ici est que la citation retenue est davantage un signe vers les vers proches dans l'épître, qui, eux, ne sont pas cités :

⁶ Vincent Voiture, " Réponse pour Mme la marquise de Montausier ", [1647], *Œuvres, lettres et poésies*, 2 vols. (Genève : Slatkine Reprints, 1967) 2 : 403-04.

⁷ Expression de l'épistolière (3 : 877).

Cela fait parler les poissons
Il n'est goujon qui ne murmure,
considérant cette aventure,
et qui ne dise entre ces dents,
Les princes sont d'étranges gens :
heureux qui ne les connaît guère,
plus heureux qui n'en a que faire.

Cette citation pointe non pas tant vers l'événement que vers les pratiques interprétatives qu'il suscite. " Cela fait parler Sévigné et ses proches ", on " murmure " sur les raisons. La citation dans la lettre n'est pas accusatrice, détachée de son contexte, elle ne fait qu'énoncer un constat : " il " a acquis du pouvoir . Mais elle fait signe en direction de vers plus directement accusateurs qui, eux, sont tus. L'attribution d'un équivalent au " il " est alors moins décisive ; il s'agit davantage d'une analogie générale.

Allusions comiques

Après cette citation désabusée, le ton change : " Mais il y a des contre-coups plaisants dans cette disgrâce ". Cette phrase de transition permet d'entrer dans la parenthèse légère proprement dite et d'assurer le passage du sérieux au comique ; l'épistolière va raconter une conversation ou, du moins, tenter de rendre les bons mots qui s'y sont échangés. La lettre rapporte deux citations paillardes, l'une tirée d'un propos de Soyecourt, l'autre d'une chanson satirique, perdus pour nous, contrairement aux autres citations de la lettre (Voiture, Molière, La Fontaine). Rappelons-le : ces citations sont des citations au carré, citation d'un propos citationnel tenu en société. Mme de Sévigné se cite, citant une bribe de Soyecourt, puis elle cite le bon mot de Mlle de Méri, citant une chanson. Le sens de ces citations est mystérieux pour des lecteurs qui n'étaient pas les destinataires premiers de la lettre et qui ne partagent plus le même univers de référence. Le texte citant est, ainsi, un conservatoire des conversations éphémères et des textes oubliés. " La littérature est le cimetière des allusions perdues " ⁸. Tentons de proposer en dépit de la déperdition de contexte une résolution de ces énigmes. On peut, en effet, tenter de bâtir un système d'équivalences, grâce au souvenir de la lettre du 22. Le bon mot de Soyecourt, personnage réputé pour sa virilité, est explicité par un des éditeurs de Mme de Sévigné au XVIII^e siècle, Perrin :

⁸ Antoine Compagnon, " L'Allusion et le fait littéraire ", *L'Allusion dans la littérature*, éd. Michel Murat (Paris : PUPS, 2000) 245.

M. de Soyecourt étant couché dans la même chambre avec trois de ses amis, la fantaisie lui prit de parler fort haut pendant la nuit à l'un d'entre eux ; un autre impatienté, s'écrie : 'Eh, morbleu ! tais-toi, tu m'empêches de dormir' . M. de Soyecourt lui dit : 'Est-ce que je parle à toi'⁹

Mis en rapport avec la première version tragique de la disgrâce, ce pourrait être ici la deuxième version du refus du roi de parler à Pomponne pour s'expliquer : " M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au Roi et savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre ; on lui dit qu'il ne pouvait point parler au Roi ". Colbert-Soyecourt dérange le dormeur-Pomponne en lui annonçant sa disgrâce, décidée de concert lors d'une conversation avec l'ami-le roi. Quand le dormeur éveillé (ou le disgracié sous le choc) vient demander des comptes, Soyecourt lui répond qu'il ne le connaît plus, non plus que le roi, qui refuse de lui accorder un entretien. Les rôles de l'ami et de Soyecourt pourraient être interchangeables entre Colbert et le roi, mais la citation de Voiture, qui fait signe vers la faveur accrue de Colbert, facilite la première attribution.

Après ce premier déplacement sur le terrain comique, la surenchère est de mise entre les devisants : c'est à qui fera le bon mot le plus plaisant. Il s'agit de chercher la formule la plus brève, la plus surprenante à condition qu'elle reste compréhensible ou lisible. Cette allusion fait référence à des chansons satiriques qui circulaient à l'époque sur des femmes de mauvaise réputation¹⁰. L'une d'entre elles rassemble les trois personnages, Mme de Romère, Mme de Bourdeaux, M. de Soyecourt :

La nymphe Romère
Et sa chère Bourdeaux
Ne se servent plus guère
De petits ni de gros
Disant en grattant leur motte
Chacune à leur tour
Qu'en amour
On est bien sotté
D'aller si loin chercher un grand Saucourt¹¹.

⁹ Cité par Duchêne, n. 2 de la p. 748 (2 : 1 447).

¹⁰ Voir *Le Nouveau siècle de Louis XIV ou choix de chansons historiques et satiriques presque toutes inédites, de 1634 à 1712* (Paris : Garnier Frères, 1857).

¹¹ Cité par Duchêne 2 : 1 447.

C'est le nom de Soyecourt (prononcé Saucourt) qui sert de lien implicite entre les deux "railleries", celle de Mme de Sévigné et celle de Mlle de Méri. Le sujet semble s'être déplacé de Pomponne à Soyecourt et de la disgrâce à la sexualité effrénée et scandaleuse de personnages de mauvaise réputation. "C'est la chanson de la Bourdeaux qui tombe sur la Romère" : faut-il comprendre que le roi et Colbert, en se rencontrant, ont décidé de se passer de Pomponne, qui ne leur est plus d'un "grand secours" ? Mais le verbe "tomber" signale un transfert d'application : une chanson satirique sur une des femmes s'applique soudainement à une autre. Duchêne adopte cette interprétation dans une note qui développe, en la paraphrasant, la phrase elliptique de Mlle de Méri : "C'est comme la chanson faite contre Mme de Bourdeaux qui fut appliquée à Mme de Romère". Les accusations portées contre l'une se reportent sur l'autre. Ce qui pourrait vouloir dire, sur un mode comique, que les favoris reprochent à d'autres favoris des vices qu'ils partagent et qu'ils font "tomber" ces vices sur eux pour les faire renvoyer. La disgrâce est, à la politique, ce que la chanson satirique est à la vie sexuelle de personnes privées. On peut ruiner des réputations en reportant sur un des fautes partagées par tous. Ainsi l'allusion accrédirait l'idée selon laquelle Pomponne s'est, certes, montré incompetent, mais qu'il a été renvoyé pour des fautes que les autres commettaient déjà et, qui plus est, pour des fautes qu'il leur reprochait. Mais l'exemple choisi semble dire aussi que ces accusations ne sont pas injustifiées, puisque la chanson d'une femme de mauvaise réputation "tombe" non sur une innocente, mais sur une de ses complices. La satire "tombe" sur Pomponne, la disgrâce "tombe" sur Pomponne, comme elle tombait sur d'autres personnages avant lui et comme elle en frappera d'autres.

Quoi qu'il en soit, ces deux allusions restent opaques et notre interprétation, sujette à caution, privée de l'appui de textes, eux aussi, passés à la postérité, comme ceux que Mme de Sévigné cite par la suite. La disgrâce devient, l'espace de la parenthèse, le prétexte au jeu mondain.

Théorie du bouc émissaire

La citation suivante est intégrée de manière abrupte et constitue une phrase entière : "Le monde, chère Agnès, est une étrange chose". Cette citation est le vers 467 de l'acte 2, scène 5 de *L'École des Femmes*. Elle fait partie d'une tirade, par laquelle Arnolphe essaie de faire parler sa pupille sur la visite qu'elle a reçue pendant son absence. Cette phrase gnomique s'insère dans une stratégie : Arnolphe recher-

che l'aveu, en amadouant sa pupille et en lui faisant une leçon de choses. Il essaie de faire dire à Agnès ce qu'il sait déjà, ce qu'il a appris par son valet. Sortie de son contexte, cette phrase d'apparence banale pourrait être utilisée par l'épistolière pour son contenu : un parent parle à sa fille du fonctionnement du monde. " Monde " serait, ici, à comprendre dans son sens restreint synonyme de " cour ". Si la situation d'énonciation est la même, Mme de Sévigné se transformant en Arnolphe, le ton n'est plus le même : le fait de citer en ajoutant l'incise redondante, " en vérité ", pour " faire plus maxime ", transforme la citation en parodie de leçon de morale. Si cette phrase n'était pas une citation ou si elle était totalement détachée de son contexte d'origine, elle pourrait être prise au sérieux. Mais le choix de la citation correspond au refus de tout dogmatisme. Comme la citation de Voiture, celle de Molière est un signal. Le vers intéressant pour la situation présente n'est pas celui cité, mais le suivant, qui concerne la médisance et les intrigues :

ARNOLPHE, *ayant un peu rêvé*
Le monde, chère Agnès, est une étrange chose
Voyez la médisance, et comme chacun cause :
Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu
Était en mon absence à la maison venu,
Que vous aviez souffert sa vue et ses harangues
Mais je n'ai point pris foi sur ses méchantes langues,
Et j'ai voulu gager que c'était faussement [...] ¹²

mais sur un mode dégradé, comme si les machinations politiques de cour étaient à mettre sur le même plan que la jalousie d'un vieux barbon. Invitation est donnée à la destinataire de faire réflexion sur le fonctionnement de la cour : la disgrâce est le résultat d'une médisance (sur le courrier de Bavière, notamment), mais d'une médisance fondée en raison (Agnès a effectivement reçu un jeune homme, Pomponne aurait-il donc bien été incompetent ?)

Ces citations et allusions en réseau aboutissent à la fable de La Fontaine, plus sombre, plus directe dans l'accusation d'injustice portée contre le pouvoir. Cette citation rassemble tous les éléments disséminés dans les allusions précédentes. L'impératif qui introduit la fable " lisez " poursuit la volonté didactique à l'œuvre, amorcée par la cita-

¹² Jean Baptiste Poquelin dit Molière, *L'École des femmes*, II, 5, *Œuvres complètes*, éd. Georges Couton, 2 vols. (Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1971) 1 : 569.

tion précédente – même si cette volonté était parodiée par le recours à une scène de comédie. La citation du vers 59 de la fable donne une interprétation claire de l'événement à condition encore une fois de connaître ou d'aller relire, après y avoir été invité (" et le reste "), les alentours de la fable, en particulier ses derniers vers :

À ces mots on cria haro sur le baudet,
Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir¹³.

Cette citation est sans doute celle qui correspond le mieux à la situation de Pomponne, âne de la fable. Elle est aussi la plus transparente. Quoi de plus commode que de raconter un événement politique à l'aide d'une fable elle-même politique ¹⁴? On perçoit alors tout le chemin citationnel parcouru avant d'arriver au passage le plus clair ; l'interprétation retenue en dernière analyse semble, donc, bien la théorie du bouc émissaire, même si ce bouc émissaire n'est pas nécessairement blanc comme un agneau. Le pouvoir politique fait tomber des ministres pour des bagatelles. Pomponne méritait moins que d'autres cette disgrâce et ce sont les autres qui ont œuvré à sa chute auprès de Roi-Lion en particulier le clan Colbert, *alias* le loup, dont la harangue, avatar des discussions entre Soyecourt et son ami, entre la Romère et la Bourdeaux – en effet, toutes les allusions supposent une même configuration : deux interlocuteurs qui parlent d'un tiers pour le perdre –, a permis la condamnation de Pomponne. La " peccadille " (le courrier de Bavière) n'est donc qu'un prétexte. La faute en revient

¹³ Jean de La Fontaine, " Les Animaux malades de la peste ", *Fables* VII, 1, *Œuvres complètes*, éd. Jean-Pierre Collinet, 2 vols. (Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1991) 1 : 250.

¹⁴ Cette fable n'est, d'ailleurs, pas la seule utilisée par l'épistolière pour parler des situations arbitraires créées par le pouvoir. Deux autres fables traitant des manœuvres, de la flatterie et de la nécessité de se tenir à l'écart sont mentionnées dans les lettres. *La Cour du lion* (*Fables* VII, 6) est évoquée dans la lettre du 22 mai 1674 à Mme de Grignan : " Voilà une fable des plus jolies ; ne connaissez-vous personne qui soit aussi bon courtisan que le Renard ? ", puis *Le Berger et le roi* (X, 9) dans la lettre du 4 octobre 1679 toujours à Mme de Grignan.

aux conseillers du roi qui convoitaient la place de Pomponne pour un des leurs. La parenthèse se clôt sur un commentaire de sa pratique citationnelle : " Vous entendez fort bien ce que je dis et ne dis point ". Cette lettre met ainsi en œuvre une pratique d'écriture oblique fondée sur la saturation référentielle, sur une intertextualité en réseau où ce ne sont pas les citations données mais les passages non reproduits, adjacents aux extraits cités, qui explicitent l'événement. Les transitions se préparent non pas entre deux citations ou allusions, mais à l'intérieur de la citation.

Disgrâce, troisième version : le mot de la fin

La troisième version, la lettre du 8 décembre, est une relecture morale de l'événement, qui entérine définitivement la version officieuse. Les autres ministres ont fomenté la chute du ministre :

Vous avez raison, la dernière faute [c'est-à-dire l'affaire du courrier] n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'était pas encore. Un certain homme [Louvois qui voulait placer un de ses hommes à la fonction occupée par Pomponne] avait donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir, mais on bat les buissons et les autres [le clan Colbert] prennent les oiseaux, de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête [le mariage de la fille de Louvois avec le petit-fils de La Rochefoucauld]. M'entendez-vous bien ? car vous n'aurez pas votre courrier de dix ans. Il vaut autant mourir. C'est donc un mat qui a été donné, lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde et rassembler toutes ses pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre ; ce qui nous fait chasser notre portier quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion (2 : 766).

La deuxième version avait recours aux citations et aux allusions. Mme de Sévigné trouve un dernier biais pour évoquer la disgrâce : les analogies. Analogie avec la chasse : " on bat les buissons et les autres prennent les oiseaux " ; avec le jeu d'échecs : " c'est donc un mat qui a été donné, lorsqu'on croyait avoir le plus beau jeu du monde et rassembler toutes ses pièces ensemble " ; avec les lois de la physique : " c'est la dernière goutte qui a fait répandre le verre " ; avec l'univers domestique enfin : " ce qui nous fait chasser notre portier quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience ". Le travail d'abstraction propre à la fabrication d'une morale de l'histoire

est mené par l'épistolière sur plusieurs plans : utilisation du présent gnomique, énoncé de la personne (les pronoms " on " et " nous ") qui sert, à la fois, la prudence et le projet moraliste, modalité aléthique. Cette variation est la conclusion d'un travail d'interprétation, proposé entre les lignes d'un récit intertextuel.

Si Mme de Sévigné dissémine, dans cette série de lettres, citations et allusions en réseau qui font signe vers des passages non cités, si elle pratique l'énoncé de personne (présence massive du " on ") et l'analogie par le recours aux proverbes, ses stratégies obliques n'ont de chance de réussir qu'à condition qu'elle en délivre le mode d'emploi. Pour ce faire, il convient, d'une part, de faciliter l'identification des citations et allusions par la mention du nom d'auteur (Voiture), du nom du personnage de la pièce (Agnès), du nom du texte (" la fable des Animaux)... ; d'autre part, d'insister sur le tournant oblique de son discours : questions rhétoriques, ironie, glose métatextuelle : " vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point ".

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Sources primaires

Aubenas [continuation de Walckenaer]. *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné*. Sixième partie, de 1676-1679. Paris : Didot, 1865. Chap. 9, 1679-1680, 400-29.

Gourville. *Mémoires de Monsieur de Gourville*. Paris : Mercure de France, " Le temps retrouvé ", 2004. Chap. 21, 278-81.

La Fontaine, Jean de. " Les Animaux malades de la peste ". *Fables*, VII, 1. *Œuvres complètes*. Éd. Jean-Pierre Collinet. 2 vols. Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1991. Vol. 1.

Louis XIV. *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*. 1^{re} édition complète, d'après les textes originaux, avec une étude sur leur composition, des notes et des éclaircissements. Éd. Charles Dreyss. 2 vols. Paris : Didier et cie, 1860.

---. *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*. Présentation Pierre Goubert. Paris : Imprimerie nationale, 1992.

Molière, Jean Baptiste Poquelin, dit. *L'École des femmes. Œuvres complètes*. Éd. Georges Couton. 2 vols. Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1971. Vol. 1.

Le Nouveau siècle de Louis XIV ou choix de chansons historiques et satiriques presque toutes inédites, de 1634 à 1712. Paris : Garnier Frères, 1857.

Saint-Simon, Claude Henri de Rouvroy, comte de. *Mémoires*. Éd. Boislile. " Grands Écrivains de la France " 6 : 331-34 et *Additions au journal de Dangeau* 464-66.

---. *Mémoires*. Éd. Yves Coirault. 8 vols. Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1983. 1 : 653-56.

Sévigné, Marie de Rabutin-Chantal, marquise de. *Correspondance*. Éd. Roger Duchêne. 3 vols. Paris : Gallimard, " Bibliothèque de la Pléiade ", 1972-1978.

Voiture, Vincent. " Réponse pour Mme la marquise de Montausier ". [1647]. *Œuvres, lettres et poésies*. 2 vols. Genève : Slatkine Reprints, 1967. Vol. 2.

Sources secondaires

Delavaud, Louis. *Le Marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'État, 1618-1699*. Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1911.

Gérin, Charles. " La Disgrâce de M. de Pomponne. 18 novembre 1679 ". *Revue des questions historiques* 23 (1878) : 5-70.

Sedgwick, Alexander. Chap. 10 " Pomponne : The Rise and Fall of a Minister ". *The Travails of Conscience. The Arnauld Family and the Ancien Régime*, Cambridge : Harvard UP, 1998. 195-218.